

arriva à Carpentras vers la fin de 1606 accompagné du P. Luce Benci, nommé recteur.

Après avoir vu les conseillers de la ville et la situation des travaux, le P. Benci se rendit à Lyon pour s'entendre avec le P. Richeome, provincial. Des députés, désignés par le conseil de ville, l'accompagnèrent, et l'acte d'érection fut passé le 22 mars 1607. <sup>s</sup>

Au nombre des conventions, on trouve ce qui suit :

« . . . . Bastiront dans trois ans prochains à compter du jourd'huy l'église nécessaire suivant le dessin qui en sera fait et approuvé par le R. P. général et cependant fairont bastir et couvrir la face antérieure dudit collège qui est depuis la porte d'iceluy jusqu'à la ruelle et au long de la Grand-Rue, où se fera une grande salle aux actes publics et c'est dans trois mois prochains ou plustost. »

Cette salle existe encore, mais entièrement envahie par l'humidité occasionnée par une fontaine adossée à cette pièce du côté de la rue pour le service du quartier ; elle a conservé sa porte à plein cintre.

Le 9 juillet, les consuls et notables accompagnés du P. recteur pour le Comtat, du P. Benci et de Martellange allèrent visiter les sources et conduits des fontaines pour examiner les réparations qu'il y avait lieu d'y exécuter (72).

Quelques jours plus tard (25 juillet), il y eut nouvelle réunion des consuls et notables pour étudier les plans et dessins du collège et de l'église dressés par notre artiste en vue de tirer parti de ce qui [avait été fait antérieurement.

Martellange critiqua vivement ces travaux, trouvant les classes, les corridors, la salle et surtout la chapelle beaucoup trop exigus. Le *livre des conclusions* de 4607 ex-

(72) *Libvre du Consulat et du Thresorial de ran* 1607, folio 29 verso.